



- Mis en ligne le 6 juillet 2022
- Enquête en préfecture le 03/07/2022
Révisé en préfecture le 06/07/2022
Affiché le 07/07/2022
07-1015-241-1500239-20220630-DEL_2022_073-DE
- Zonage**
- U
 - 1AU
 - 1AUJ
 - 1AUJY
 - 2AU
 - N
 - A
 - AP
 - Secteur de taille et de capacité d'accueil limité (article L.151-13 du Code de l'Urbanisme)
- Prescription surfacique**
- Espace boisé classé (article L.113-1 et L.113-2 du CU)
 - Emplacement réservé (article L.151-41 du CU)
 - Servitude de projet au titre de l'article L.151-41 du CU)
 - Secteur à programme de logement mixité social en zone U et AU
 - Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol
 - Micro réservoir de biodiversité (zone humide) à protéger
 - Élément de paysage (parc arboré, boisement) à préserver pour des motifs écologiques (article L.151-23 du CU)
 - Réservoir majeur de la TVB à préserver
 - Continuité écologique à protéger le long des cours d'eau
 - Périmètre d'OAP
- Prescription ponctuelle**
- Point de vue (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Éléments de paysage (article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (article L.151-11 du Code de l'Urbanisme)
- Prescription linéaire**
- Hales, alignement d'arbre (article L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - Commercial (article L.151-16 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments informatifs**
- Périmètre de 100m autour des bâtiments agricoles ICPE
 - Périmètre de 50m autour des bâtiments agricoles RSD

Description	Nom ER	Bénéficiaire
-------------	--------	--------------



CITADIA
Citadia Conseil - 12 Rue Édouard Belin, 63000 MONTAUBAN / Tél : 05.63.92.11.41 / Fax : 05.63.92.12.47 / Mail : info@citadia.com
[INTELLIGENCE DES TERRITOIRES]



Arpajon-sur-Cère SUD

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Règlement graphique
Plan de zonage réglementaire

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 30/06/2022 arrêtant le projet de Révision Alléguée n°1 du PLU-H de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Echelle : 1:8 500

Maître d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Mission : PLU de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
Sources : Institut National de l'Information Géographique et forestière®
Réalisation : Citadia Conseil® le 31.05.2022